



Avis de publicité suite à une manifestation d'intérêt spontané

La Ville de Rouen a reçu une candidature spontanée d'une société qui a manifesté son intérêt pour installer un manège enfantin du 3 septembre 2022 au 15 octobre 2022 place de la Calende à Rouen.

Le présent avis de publicité a pour objet de s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente conformément aux dispositions de l'article L 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P).

Objet : Installation et exploitation d'un manège enfantin sur le domaine public

→ petit manège enfantin de 8 mètres de diamètre + caisse de contrôle et d'encaissement (4m²)

Lieu : Place de la Calende

Emprise totale : 55 m²

Date : 3 septembre au 15 octobre 2022

Redevance d'occupation du domaine public : 0,49 € / m² / jour avec un minimum de perception de 9,44€ par jour

Tout autre candidat intéressé devra adresser un dossier présentant la nature de l'activité exercée, la description des installations, les horaires d'ouverture, les services et tarifs proposés.

Ce dossier de présentation devra obligatoirement être accompagné des pièces suivantes:

- Nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du pétitionnaire
- Justification du statut de commerçant ambulant – KBIS
- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Copie du contrat d'assurance
- Expérience du pétitionnaire
- Présentation du concept proposé comprenant notamment les caractéristiques du manège enfantin
- 2 à 3 photos couleur du manège + dimension
- Moyens humains
- L'attestation de vérification des extincteurs en cours de validité durant la période de l'installation

Critères de jugement des propositions :

- Expérience du candidat (40%)
- Qualités esthétiques des installations (30%)
- Diversité des produits proposés (30%)

La présente publicité préalable est faite sur le site Internet de la Ville de Rouen (www.rouen.fr) et restera en ligne jusqu'au 11 juillet 2022.

Les dossiers de candidatures devront être adressés au plus tard le 11 juillet 2022 à 12h sous pli à l'adresse mentionnée ci-dessus :

Ville de Rouen

Direction de l'Economie Locale et des Coopérations Internationales

Service Foire et Marchés

2 place du Général de Gaulle

CS 31402

76037 ROUEN CEDEX

- Ou Sous format électronique à l'adresse mail suivante : lesmarchesderouen@rouen.fr

Toute offre reçue hors délai ou incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.

Si aucun intérêt concurrent ne se manifeste avant la date limite de réception mentionnée ci-dessus, la Ville de Rouen pourra délivrer à l'opérateur ayant manifesté son intérêt spontanément le titre d'occupation du domaine public afférent à l'exercice de l'activité économique projetée.

Photo de l'emplacement

